

SUGGESTIONS AUX PARENTS D'UN ÉLÈVE AUTEUR D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE

Soutien offert par l'école

- Groupe de soutien aux parents
- Capsules de sensibilisation et d'intervention possible
- Accompagnement pour des services externes (ex. CLSC)
- Communication école-famille fréquente

Interventions pouvant être suggérées aux parents

Si vous apprenez que votre enfant fait de l'intimidation, vous devez lui démontrer qu'il peut compter sur votre soutien tout en lui faisant comprendre la gravité de ses actes.

- Travailler en partenariat avec l'école
- Discuter avec votre enfant et lui donner des alternatives positives
- Interdire ce comportement
- Faire comprendre que vous prenez la situation très au sérieux
- Expliquer la gravité et les conséquences de ses actes ou de ses paroles
- Superviser ses activités (ordinateur, sorties)
- Exposer les conséquences possibles à l'intimidation (suspension, expulsion de l'école, plaintes policières, recours à la justice)
- Rappeler à votre enfant qu'il est important de respecter les personnes malgré leurs différences (ex. : orientation sexuelle, ethnicité, apparence physique, problématiques particulières, etc.)